FORMATION CONTINUE

Le marquage routier : type de produits, conditions d'application et surveillance des travaux - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le Centre de développement professionnel de la Faculté de génie.

DURÉE
6 heures

TARIF RÉGULIER
680 $

TARIF PRÉFÉRENTIEL
615 $

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

Renseignements

450 463-1835, poste 61710

1 888 463-1835, poste 61710 (sans frais)

Contexte

Le marquage routier est un élément essentiel pour assurer la sécurité des usagers de la route. Puisque les produits utilisés et la qualité des travaux ont un impact direct sur la présence et la visibilité des lignes et des marques au sol, la surveillance des travaux est un enjeu majeur pour atteindre les niveaux de performance attendus.

Ce cours, s'adressant à ceux qui ont à concevoir des devis pour la réalisation des travaux et ceux qui doivent en assurer la surveillance, explique les avantages et inconvénients des différents produits de marquage, les conditions d'application, les éléments influençant la durabilité et la rétroréflexion du marquage ainsi que les stratégies pour assurer une surveillance efficiente. Ce cours couvre toutes les étapes des travaux de marquage de la planification à l'acceptation finale, en passant par la réalisation, et s'appuie sur plusieurs sources d'information.

Présentation

Permettre aux personnes impliquées dans les activités portant sur le marquage routier d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour réaliser une surveillance efficiente des travaux, notamment sur :

- Les produits de marquage routier utilisés et l'échantillonnage de ceux-ci;
- Le prémarquage;
- Les conditions météorologiques et routières devant être respectées

lors de la réalisation des travaux;
- Les éléments influençant la durabilité et la rétroréflexion du marquage;
- Les techniques d'effacement;
- Les exigences de performance en fonction des produits utilisés.

Public cible

Cette formation s'adresse aux techniciens, ingénieurs et différents professionnels oeuvrant dans le domaine du marquage routier.

Note

Précision sur le cours :

Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'enregistrer le contenu de la formation (photo, vidéo ou audio).

Cette formation est offerte en **formation à distance** via la plateforme **Teams**. Les instructions de connexion vous seront transmises avant la première séance.

Pour avoir plus d'informations sur l'utilisation de Teams, **Cliquez ici**

Guide

Bonnes pratiques de clavardage avec Teams (UdeS)

CONTENU

Contenu

- Mot de bienvenue et présentation du formateur
- Introduction et objectifs de la formation
 - L'utilisation adéquate de chaque produit
 - La planification des travaux de marquage
 - La réalisation du prémarquage
 - Les méthodes d'échantillonnage
 - Les principes de rétroréflexion
 - La surveillance des travaux de marquage ponctuel et longitudinal
 - Les techniques d'effacement
 - Les documents de référence
- Clôture – Évaluation du cours

Approche pédagogique

Présentations entrecoupées d'exercices à la fin de chaque module.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive à plus de 5 semaines avant le début de la formation	615,00 $
Inscription régulier à moins de 5 semaines avant le début de la formation	680,00 $

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique en format électronique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Depuis juin 2018, le CDP Génie s'est associé à la direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation (DGGPREE) du MTMD afin d'offrir cette formation.

À la fin de la formation, une attestation sera remise aux participants qui auront été présents. Celle-ci est obligatoire pour les surveillants de travaux de marquage travaillant sous mandat pour le Ministère.

Partenaire

Association des travaux publics du Québec